

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00403

Numéro SIREN : 334 213 790

Nom ou dénomination : MAZARS GOURGUE

Ce dépôt a été enregistré le 13/02/2023 sous le numéro de dépôt B2023/001457

Désignation de l'entreprise		SAS MAZARS GOURGUE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		2 B Avenue Pierre de Coubertin 38170 SEYSSINET PARISSET		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 3 4 2 1 3 7 9 0 0 0 0 6 9		Néant		*	
				Exercice N clos le,		31/08/2022	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
				Net		3	
Capital souscrit non appelé (I)				AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC	
		Frais de développement *		CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG	
		Fonds commercial (I)		AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO	
		Constructions		AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles		AT		AU	
		Immobilisations en cours		AV		AW	
		Avances et acomptes		AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT	
		Autres participations		CU		CV	
		Créances rattachées à des participations		BB		BC	
		Autres titres immobilisés		BD		BE	
		Prêts		BF		BG	
		Autres immobilisations financières*		BH		BI	
	TOTAL (II)				BJ		BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM	
		En cours de production de biens		BN		BO	
		En cours de production de services		BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS	
		Marchandises		BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX		BY	
		Autres créances (3)		BZ		CA	
		Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE	
		Disponibilités		CF		CG	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH		CI	
		TOTAL (III)		CJ		CK	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW			
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		1A			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS MAZARS GOURGUE</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 256 114)	DA	256 114	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	112 888	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	25 611	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(146 476)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	370 889	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	619 026
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	49 304	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	948 482	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	511 837	
	Dettes fiscales et sociales	DY	474 479	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	81	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	1 984 186	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 603 213	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 946 780	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS MAZARS GOURGUE						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	77 349	FE		FF	77 349	
		FG	3 198 954	FH		FI	3 198 954	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 276 303	FK		FL	3 276 303	
	Production stockée*					FM	3 103	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	45 575	
	Autres produits (1) (11)					FQ	162	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 325 145
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 261 504	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	47 633	
	Salaires et traitements*					FY	1 050 523	
	Charges sociales (10)					FZ	399 649	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	8 667
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	37 500
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	9 683	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 815 163	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	509 981	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 660	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 660	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 876	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	5 876	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 215)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	506 766	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS MAZARS GOURGUE		Néant ☐ *			
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 600		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 600		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 2 754		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 2 754		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI (2 154)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 133 722			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 3 328 406			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 2 957 516			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 370 889			
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1 12 692	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4 3 171	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres produits		2 754	600		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : MAZARS GOURGUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 2 603 214 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 370 889 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/09/2022.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

- Méthode de valorisation du stock d'encours :

Les travaux en-cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des travaux en-cours et donc des produits liés aux prestations de services rendus est fondée sur un examen particulier des travaux effectués, facturés, et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2,4 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TF 00-02)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

- Les honoraires des Commissaires Aux Comptes sont de 2 020 €.

- Contrat de Centralisation de trésorerie :

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste « Autres créances ».

Au 31 août 2022, ce solde s'élève à 573 536.02 euros et est donc inclus dans le poste « Autres créances ».

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	596 409			596 409
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	596 409			596 409
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	90 044			90 044
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	35 489			35 489
- Biens reçus par legs/donations destinés à être cédés				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	125 533			125 533
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	721 941			721 941

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 767	5 431		17 198
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 777	3 237		16 014
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	24 544	8 668		33 212
ACTIF IMMOBILISE	24 544	8 668		33 212

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 712 588 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :	1 712 588	1 712 588	
Créances Clients et Comptes rattachés	1 035 765	1 035 765	
Autres	661 599	661 599	
Charges constatées d'avance	15 224	15 224	
Total	1 712 588	1 712 588	

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. a établir	51 829
Total	51 829

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 256 114,35 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 85,37 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	85,37
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	85,37

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 984 187 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	49 305	11 898	37 406	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	948 482	948 482		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	511 838	511 838		
Dettes fiscales et sociales	474 480	474 480		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	82	82		
Produits constatés d'avance				
Total	1 984 187	1 946 780	37 406	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	11 824			
(**) Dont envers Groupe et associés	948 482			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	143 891
Conges a payer	29 423
Autres charg.pers.a payer	91 659
Primes de bilan cap	31 000
Org.soc. ch./conges payes	13 240
Org.soc. charges a payer	14 000
Etat autres ch. a payer	12 371
Total	335 584

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	15 224		
Total	15 224		

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS SA

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 euros

Adresse du siège social :

Tour Exaltis- 61 rue Henri Régnauld 92400 COURBEVOIE

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 43 243 euros

MAZARS GOURGUE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 256.114,35 euros
Siège social sis à SEYSSINET-PARISSET (38170)
2 B, avenue Pierre de Coubertin

334 213 790 RCS GRENOBLE

COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2022

Copie Conforme
Le Président
No 111
Emmanuel

Pour copie conforme,

Le Président

La société « **MAZARS** »

Représentée par Emmanuel CHARNAVEL

DocuSigned by:

Emmanuel CHARNAVEL

6D723288588740F...

MAZARS GOURGUE

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 256.114,35 euros
Siège social sis à SEYSSINET-PARISSET (38170)
2 B, avenue Pierre de Coubertin

334 213 790 RCS GRENOBLE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JANVIER 2023

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2022

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2022

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 août 2022, soit un bénéfice d'un montant de 370.889,46 euros, de la manière suivante, savoir :

Le bénéfice de l'exercice, soit 370.889,46 euros,

- A titre de dividendes aux Associés,

Soit environ 123,63 euros par action..... 370.889,46 euros.

Compte tenu du fait que, par décision du Président en date du 13 juillet 2022, il a déjà été versé sur le dividende global de 370.889,46 euros, un acompte de 150.000 euros correspondant à un dividende par action de 50 euros, il reste à verser aux associés un solde de 220.889,46 euros, correspondant à un dividende par action d'environ 73,63 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués, au titre de l'exercice clos le 31 aout 2022, à des associés qui ne sont pas des personnes physiques fiscalement domiciliés en France, s'élève à 370.889,46 euros, soit la totalité du montant des dividendes distribués.

DS
el

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte des distributions de dividendes effectuées au cours des trois derniers exercices clos :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %		Revenus non éligibles à l'abattement de 40 %
	Dividendes	Autres Revenus Distribués	
31 août 2021	Néant	Néant	487.139,02 €
31 août 2020	Néant	Néant	453.345,07 €
31 août 2019	Néant	Néant	361.916,41 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 janvier 2023 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme,

Le Président de la Société

La société « **MAZARS** »

Représentée par Emmanuel CHARNAVEL

DocuSigned by:
Emmanuel CHARNAVEL
6D723209586740F...

Copie Conforme
Le Président


Emerson Audit

Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
27 rue de Berri - 75008 Paris
Tel. : 01 87 44 57 87

MAZARS GOURGUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Société par actions simplifiée au capital de 256 114,35 euros
Siège social : 2 bis avenue Pierre de Coubertin
38170 Seyssinet-Pariset
334 213 790 R.C.S. Grenoble

*Copie Conforme
Le Président
Pb
[Signature]*

Exercice clos le 31 août 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 août 2022

À l'Assemblée générale de la société MAZARS GOURGUE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAZARS GOURGUE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes présente la méthode de reconnaissance du chiffre d'affaires et l'estimation des travaux en-cours. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de reconnaissance du chiffre d'affaires et de l'estimation des travaux en-cours. Nous nous sommes assurés que la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Assemblée générale.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

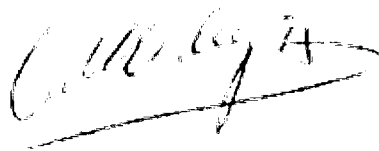
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 janvier 2023

Emerson Audit



Patricia DURET
Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris



Gabriel de VILLEPIN
Commissaire aux comptes inscrit
Membre de la compagnie de Paris

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2022	Net 31/08/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)	596 409		596 409	596 409
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	125 533	33 212	92 321	100 989
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	721 941	33 212	688 730	697 398
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	97 184		97 184	94 081
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 035 765	52 221	983 544	449 201
Autres créances	661 599		661 599	501 235
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	156 932		156 932	247 428
Charges constatées d'avance (3)	15 224		15 224	18 245
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 966 705	52 221	1 914 484	1 310 191
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 688 646	85 432	2 603 214	2 007 588
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/08/2022	31/08/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	256 114	256 114
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	112 889	112 889
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	25 611	25 611
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-146 477	-146 477
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	370 889	487 139
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	619 027	735 276
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	49 305	61 129
Emprunts et dettes financières diverses (3)	948 482	661 256
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	511 838	128 642
Dettes fiscales et sociales	474 480	419 685
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	82	1 600
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 984 187	1 272 312
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 603 214	2 007 588
(1) Dont à plus d'un an (a)	37 406	49 113
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 946 780	1 223 199
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/08/2022	31/08/2021
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	77 350	66 181
Production vendue (services)	3 198 954	2 982 769
Chiffre d'affaires net	3 276 304	3 048 950
Dont à l'exportation		
Production stockée	3 103	23 778
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	45 576	25 444
Autres produits	162	250
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	3 325 145	3 098 422
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 261 505	1 091 178
Impôts, taxes et versements assimilés	47 634	44 207
Salaires et traitements	1 050 524	911 879
Charges sociales	399 650	342 578
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	8 668	8 668
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	37 500	20 141
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	9 683	2 804
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	2 815 164	2 421 455
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	509 982	676 967
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 661	6 015
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 661	6 015
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	5 876	6 400
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	5 876	6 400
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-3 215	-385
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	506 766	676 582

Compte de résultat (suite)

	31/08/2022	31/08/2021
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	600	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	600	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 755	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	2 755	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 155	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	133 722	189 443
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	3 328 406	3 104 436
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 957 517	2 617 297
BENEFICE OU PERTE	370 889	487 139
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : MAZARS GOURGUE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2022, dont le total est de 2 603 214 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 370 889 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 19/09/2022.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/08/2022 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

- Méthode de valorisation du stock d'encours :

Les travaux en-cours incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des travaux en-cours et donc des produits liés aux prestations de services rendus est fondée sur un examen particulier des travaux effectués, facturés, et restant à facturer en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 2,4 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TF 00-02)

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

- Les honoraires des Commissaires Aux Comptes sont de 2 020 €.

- Contrat de Centralisation de trésorerie :

La société a conclu un contrat de centralisation de trésorerie avec la société Mazars SA (Siren 784 824 153), mettant en place une remontée quotidienne de la trésorerie via un compte reflet ayant pour contrepartie un compte courant vis-à-vis de Mazars SA. Le solde du compte bancaire est présenté à l'actif du bilan au poste « Autres créances » .

Au 31 août 2022, ce solde s'élève à 573 536.02 euros et est donc inclus dans le poste « Autres créances ».

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	596 409			596 409
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	596 409			596 409
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	90 044			90 044
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	35 489			35 489
- Biens reçus par legs/donations destinés à être cédés				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	125 533			125 533
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	721 941			721 941

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 767	5 431		17 198
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 777	3 237		16 014
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	24 544	8 668		33 212
ACTIF IMMOBILISE	24 544	8 668		33 212

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 712 588 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :	1 712 588	1 712 588	
Créances Clients et Comptes rattachés	1 035 765	1 035 765	
Autres	661 599	661 599	
Charges constatées d'avance	15 224	15 224	
Total	1 712 588	1 712 588	

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	51 829
Total	51 829

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 256 114,35 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 85,37 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	3 000	85,37
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	3 000	85,37

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 984 187 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	49 305	11 898	37 406	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	948 482	948 482		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	511 838	511 838		
Dettes fiscales et sociales	474 480	474 480		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	82	82		
Produits constatés d'avance				
Total	1 984 187	1 946 780	37 406	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	11 824			
(**) Dont envers Groupe et associés	948 482			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournis.fact.non parvenue	143 891
Conges a payer	29 423
Autres charg.pers.a payer	91 659
Primes de bilan cap	31 000
Org.soc. ch./conges payes	13 240
Org.soc. charges a payer	14 000
Etat autres ch. a payer	12 371
Total	335 584

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	15 224		
Total	15 224		

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS SA

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 euros

Adresse du siège social :

Tour Exaltis- 61 rue Henri Régnauld 92400 COURBEVOIE

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 43 243 euros